



Sixième assemblée ordinaire du Conseil de quartier Montcalm

Mardi 24 septembre 2024, 19h,

Loisirs Montcalm 265, boulevard René-Lévesque Ouest, salle 202

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Jonathan Tedeschi	Coprésident (2026)
Émile Chartier-Thibault	Coprésident (2025)
Mme Hélène Paradis	Secrétaire (2025)
M. Bruno Thériault	Trésorier (2025)
Mme Laurence Desrosiers	Administratrice (2026)
Mme Muriel Gennatas	Administratrice (2026)
M. Alexandre Turgeon	Administrateur (coopté)
M Mathis Gagnon	Administrateur(coopté)

ABSENCE:

Mme Sandrine Camus	Administratrice (2026)
--------------------	------------------------

Membre sans droit de vote :

Mme Mélissa Coulombe-Leduc	Conseillère municipale, district Cap-aux-Diamants
----------------------------	---

Autres présences :

Mme Hélène St-Pierre.	Conseillère en consultations publiques
-----------------------	--

Huit personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

1.0 Ouverture de l'assemblée

2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour

3.0 Suivis et adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 25 juin

4.0 Période des comités de travail du conseil d'administration

1. Comité Transport :

- a. Résolution pour le stationnement interdit dans les cinq mètres précédant une intersection
- b. Résolution pour un passage sécurisé au coin Crémazie Ouest et des Érables
- c. Suivi sur la construction d'une plateforme pour le passage des autobus sur le Chemin Ste-Foy au coin de la rue Brown.

2. Cadre bâti et Environnement :

- a. Retour *Marché aux puces* - Distribution de semences et *Fleurs en folie*
- b. Retour *Projet de jardin communautaire* - Jardins Mérici
- c. *Urbainculteurs* : jardin éducatif sur les Plaines d'Abraham

3. Comité Communication et Relations avec les citoyens :

- a. Vision Montcalm
- b. Provisions Inc.

5.0 Période d'échange réservée à la conseillère municipale

6.0 Période de questions et commentaires du public

7.0 Suivi des résolutions et des autres dossiers

Résolution sur les heures d'ouverture de la piscine du centre Lucien-Borne

8.0 Trésorerie

Résolution : paiement des honoraires liés à la rédaction des procès-verbaux

9.0 Fonctionnement du conseil d'administration

- Consultations publiques à venir
- Correspondance

10.0 Divers

11.0 Levée de l'assemblée

Procès-verbal

1.0 Ouverture de l'assemblée

Information sur les nouvelles procédures de fonctionnement de l'assemblée.

Émile Chartier-Thibault ouvre la rencontre à 19h04.

Afin de rendre les assemblées plus efficaces, l'ordre de l'assemblée a été modifié. Certaines interventions sont longues; il est donc demandé d'adresser un seul sujet et de prendre 3 minutes pour faire part de votre commentaire ou préoccupation. Si certains points sont plus complexes et exigent plus de préparation ou de recherche, prière de les envoyer via la page **Facebook** ou le **courriel** du conseil de quartier afin de permettre aux administrateurs de préparer en amont les interventions qui serviront au débat.

2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour :

L'adoption de l'ordre du jour est **PROPOSÉE PAR** Jonathan Tedeschi et **DÛMENT APPUYÉE** par Mathis Gagnon.

3.0 Suivis et adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 25 juin.

L'adoption procès-verbal est **PROPOSÉE PAR** Jonathan Tedeschi **ET DÛMENT APPUYÉE PAR** Laurence Desrosiers.

4.0 Période des comités de travail du conseil d'administration

1. Comité Transport :

a. Résolution pour le stationnement interdit dans les cinq mètres précédant une intersection. Voici la réponse de la Ville :

Nous ne sommes pas favorables à l'application de cette proposition, en raison du nombre élevé d'intersections (et donc des coûts impliqués), du manque de visibilité en période hivernale, et du risque d'interprétation dans des quartiers où cette mesure ne serait pas mise en place.

Les policiers sont au courant de la règle du 5 mètres et utilisent leur bon jugement. Autour de 1200 effractions sont émises par année. Un mémoire a été transmis au gouvernement. L'idéal reste d'appeler le 311 et des policiers viendront émettre un constat d'effraction. Le conseil a demandé que le 5 mètres soit peint en jaune aux intersections. Mais la réponse est négative.

b. Résolution pour un passage sécurisé au coin Crémazie Ouest et des Érables. Voici la réponse de la Ville :

Les analyses de justification pour implanter des feux, des arrêts ou un passage pour piétons ont toutes été effectuées récemment, et aucun aménagement ne répond aux critères des normes du MTMD (anciennement MTQ). Toutefois, une problématique de visibilité réciproque a été constatée, et donc nous allons demander l'interdiction de stationnement à proximité de l'intersection. (Cela entraînera la perte de quelques cases de stationnement, en fonction du positionnement possible pour les tiges de signalisation.)

La conseillère a eu une rencontre sur la mobilité intelligente pour donner suite aux inquiétudes des citoyens quant à la sécurité de certaines intersections. Des normes sont imposées par le ministère des Transports; ces normes priorisaient l'usage de la voiture et n'ont donc pas été révisées en fonction de la nouvelle réalité de la mobilité active. Un questionnaire a circulé et des consultations aussi. Des mesures comme le retrait de deux espaces de stationnement sur Crémazie permettent un peu plus de visibilité mais, selon le conseil de quartier, ne favorisent pas entièrement une sécurité routière pour les piétons et les cyclistes. La Ville chemine pour faire évoluer les pratiques en matière de sécurité routière.

c. Suivi sur la construction d'une plateforme pour le passage des autobus sur le Chemin Ste-Foy au coin de la rue Brown.

Du côté du conseil d'établissement, les travaux ont été reportés à 2025. Lorsque le chantier sera défini et qu'il y aura plus d'informations, les devis du projet seront partagés avec le conseil de quartier Montcalm. Pour l'instant, aucune date précise n'est fixée, les travaux débutant au printemps 2025. La rencontre au printemps ne sera pas une consultation, mais plutôt une présentation du projet pilote dont la Ville s'inspirera pour d'autres projets semblables. Malgré le désir du Conseil d'en savoir davantage en amont, la conseillère suggère d'attendre le plan complet afin de transmettre des informations précises et à jour.

2. Cadre bâti et Environnement :

a. Retour *Marché aux puces* - Distribution de semences et *Fleurs en folie*

Le conseil de quartier a participé au *Marché aux puces* de juin. Une cinquantaine de sachets de semences ont été distribués et les citoyens ont été incités à semer aux abords des rues. Les semences ont donné des pousses parfois réussies, mais aussi un résultat mitigé. Ainsi, le comité propose d'organiser un partenariat avec le CPE et l'école pour mettre les enfants à contribution. Ceux-ci feraient des semis en amont et lorsque les pousses seraient prêtes, elles seraient remises lors du *Marché aux puces* de 2025. Le comité souhaite réserver un véhicule, une marquise et une table afin de s'installer convenablement l'an prochain. Les membres estiment qu'un budget de 300.00 \$ sera nécessaire. Une demande de projet sera déposée.

b. Retour Projet de jardin communautaire - Jardins Mérici

Les personnes-ressources des *Loisirs Montcalm* et du *Collège Mérici* ont été relancées.

c. Urbainculteurs : jardin éducatif sur les Plaines d'Abraham:

L'organisme a répondu positivement à la demande et collaborera à la réalisation du projet sur les Plaines d'Abraham.

3. Comité Communication et Relations avec les citoyens :

a. *Vision Montcalm* consultation citoyenne

1100 personnes ont répondu au questionnaire en ligne. Les réponses obtenues permettront d'orienter les priorités du conseil de quartier qui s'articuleront autour des 2 préoccupations soulevées par les citoyens :

- La protection de l'environnement
- La mobilité et les transports

La prochaine étape vise à approfondir les sujets et aller chercher des pistes de solutions. La formule privilégiée prendra la forme de conférences consultatives via la plateforme Votepourca. Les conférences participatives ouvertes au public proposeront entre autres des pistes d'action pour l'avenir. Les premières conférences auront lieu :

1 octobre

8 octobre **À 19h** au centre *Frédéric Back*.

Il sera possible de s'inscrire via le courriel du conseil de quartier ainsi que sur la page Facebook. L'information sera aussi relayée aux abonnés par la conseillère en consultations publiques.

Provisions Inc. :

Le local a été acquis par monsieur Jean-François Picard. Le Conseil de quartier Montcalm a rencontré M. Picard et a noté son enthousiasme. Ce dernier a été invité à venir discuter des besoins pour un service de proximité. À noter que M. Picard a signifié son désir de maintenir la vocation du commerce.

5.0 Période d'échange réservée à la conseillère municipale

- **Sécurité routière :**

La conseillère tient à souligner que les changements apportés (retraits de stationnements, ajouts d'arrêts à certaines intersections) sont reliés aux points soulevés et aux résolutions adoptées par le conseil de quartier.

Exemples :

- Espaces de stationnement retirés au coin d'Alverne et chemin Ste-Foy ; idem pour l'intersection Monk et chemin Ste-Foy
 - Interdiction de tourner à droite au feu, coin Bourlamaque et René Lévesque
 - Ajout d'un poteau en « L » aux intersections Brown, & Bougainville/ René Lévesque pour rendre le feu de circulation plus visible.
- **Le travail se poursuit du côté de la piste cyclable du chemin Ste-Foy afin d'améliorer la mobilité et accroître la sécurité des piétons par le fait même.**
 - **Ajout d'un sens unique sur Calixa-Lavallée et de liens cyclables sur la Pente douce et la rue Marie de l'Incarnation avec des retraits de stationnements.**
 - **On se questionne sur l'emplacement de la piste cyclable sur Fraser. Appeler au 311 afin d'obtenir les raisons qui expliquent ce fait.**
 - **Projet résidentiel du 955 Grande-Allée O :**

Le promoteur a été invité à revoir son projet pour donner suite aux commentaires des citoyens. Les travaux en cours touchent le *CPE Passepoil*. La consultation sur le projet domiciliaire est reportée probablement à l'hiver ; à confirmer.

- **Bonnes nouvelles à la suite du dépôt du rôle foncier :**
15 000 unités se sont construites sur le territoire de la Ville dans les trois dernières années; la Ville est en voie d'atteindre 600 unités de logement abordable.
- **École Anne Hébert :**
La phase 1 du projet de cour d'école a été réalisée par la direction et le comité de parents. L'ajout notamment de terrains de soccer synthétiques et la réfection du module de jeu ont été faits.
- **Taxes :**
Le budget sera adopté en début décembre; en tenant compte du contexte actuel, le maire s'est engagé à limiter la hausse de taxes en deçà du 3,3 % estimé.

6.0 Période de questions et commentaires du public

- **Le parc-école appartient-il aussi aux citoyens ? Puisque le conseil de quartier n'a pas été consulté, comment être informé du développement des aménagements?**

Ce n'est pas une obligation pour l'école et le conseil d'établissement de consulter ou d'informer le conseil de quartier. La cour est ouverte à la communauté en dehors des heures de classe.

- **Un citoyen souligne qu'à bord des autobus de la RTC effectuant un arrêt au Grand Théâtre, cet arrêt est identifié comme arrêt Montréal. Il a souligné cette désignation étrange au RTC sans succès.**

- **Grande-Allée /Cartier : on note à nouveau l'espace restreint de circulation piétonne sur les trottoirs en raison des terrasses et du passage des serveurs, contrevenant ainsi aux normes établies.**

La conseillère réitère que la Ville doit continuer à faire respecter ces normes avec vigilance. Le point sera soulevé lors la prochaine rencontre du conseil avec la SDC Montcalm. Il y a donc lieu de déposer une demande d'accès à l'information pour savoir si des effractions ont été émises auprès des restaurateurs qui ne respectent pas les normes.

Résolution 24-CA-09-24-01 :

Demande d'accès à l'information: terrasses rue Cartier

Le Conseil de quartier Montcalm souhaite déposer la demande d'accès à l'information suivante: combien d'infractions ont été données d'avril à octobre 2023 et 2024 pour des terrasses qui empiètent sur les trottoirs de la rue Cartier et qui ne respectent pas le 1m45 nécessaire au passage des piétons.

PROPOSÉE PAR Jonathan Tedeschi **ET DÛMENT APPUYÉE PAR** Bruno Thériault.

- **Le trottoir devant le 185 chemin Ste-Foy près de la rue Candiac mesure 1,5 m et parfois moins sur certains segments ce qui est en deçà des normes et rend le passage piéton difficile. L'édifice est terminé mais on a négligé de dégager le trottoir et de le mettre aux normes.**

Des vérifications ont été faites par la Ville. La bande doit être complétée. La Ville est au fait du problème et est en communication avec le promoteur. Le conseil de quartier demande un suivi. Il faut donner la chance au processus de suivre son cours.

- **Une citoyenne se plaint du niveau du bruit dans le quartier lors d'événements ou de l'aménagement paysager. On l'invite à consulter le [règlement sur le bruit](#) et d'adresser ses plaintes s'il y a abus ou dépassement des normes aux bonnes instances, certains événements étant sous la juridiction du *Parc des Champs de Bataille* (fédéral).**

- **La « Maison Bleue » face au MNBAQ a été démolie en lien avec un projet immobilier adopté en 2021.**

- **Certains automobilistes continuent à brûler certains feux de circulation, particulièrement coin Grande-Allée et Cartier. Des opérations policières accrues dans le secteur sont souhaitées.**

- **Madame Claudine Pouliot, agente de pastorale, offre les ressources de la paroisse pour les événements, dont les locaux du sous-sol de l'église *Sts-Martyrs canadiens*.**

7.0 Suivi des résolutions et des autres dossiers

Heures d'ouverture de la piscine du Centre Lucien-Borne

Le coprésident fait part de la réponse de la Ville quant à la résolution touchant les heures d'ouverture de la piscine Lucien-Borne

Réponse de la Ville :

« La surveillance des baignades est assurée par les sauveteurs de la ville et non pas par l'organisme. Donc, la suggestion a été prise en note par l'équipe aquatique VQ et elle sera considérée l'an prochain lors de la conception de l'horaire estival de la piscine Lucien-Borne soit de peut-être prolonger les baignades adultes du mardi et jeudi jusqu'à 21h30 et les baignades pour tous du lundi-mercredi-vendredi jusqu'à 21 h. Toutefois, les statistiques de fréquentation seront analysées et le cas échéant des ajustements pour diminuer le nombre d'heures d'ouverture pourrait y être apporté pour l'été suivant si la fréquentation n'est pas concluante. Il est donc à retenir que nous ne pouvons pas confirmer à ce moment-ci l'horaire officiel de l'été prochain mais soyez assuré que nous tiendrons compte de la proposition de prolonger les heures de bain en soirée pendant la période estivale ».

8.0 Trésorerie

Résolution 24-CA-09-24-02 :

Paiement des honoraires liés à la rédaction des procès-verbaux.

Le Conseil de quartier Montcalm déclare qu'une somme de 115 \$ soit octroyée à madame Hélène Dion pour la rédaction de chacun des procès-verbaux des assemblées ordinaires qui auront lieu de septembre 2024 à mars 2025 inclusivement. Cette somme sera transmise à Mme Dion à la réception du procès-verbal de l'assemblée par le président du Conseil de quartier.

PROPOSÉE PAR Alexandre Turgeon **ET DÛMENT APPUYÉE PAR** Laurence Desrosiers.

9.0 Fonctionnement du conseil d'administration

- Consultations publiques à venir :

Le 22 octobre

Arrondissement de La Cité-Limoilou

La Ville rencontrera dans un premier temps les résidents de l'arrondissement de La Cité-Limoilou selon [le calendrier](#) ci-dessous.

Activité	Date et endroit
Consultation publique – Quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline parlementaire*	Mardi 8 octobre 2024, à 19 h Espace Quatre Cents 100, quai Saint-André
Consultation publique – Quartier de Montcalm*	Mardi 22 octobre 2024, à 19 h Centre communautaire Loisirs Montcalm 265, boulevard René-Lévesque Ouest
Consultation publique – Quartier de Saint-Jean-Baptiste*	Lundi 28 octobre 2024, à 19 h Centre culturel et environnement Frédéric Back 870, avenue De Salaberry
Consultation écrite	Du 9 octobre au lundi 4 novembre En ligne

* L'inscription est requise pour certaines activités puisque le nombre de places est limité.

Les détails concernant la démarche de participation publique et les projets de règlement sont accessibles au [ville.quebec.qc.ca/consultations](#).

Autres arrondissements

Les citoyens des autres arrondissements seront également conviés à des activités de participation publique en temps et lieu. Le calendrier détaillé propre à chaque secteur ainsi que les détails concernant la démarche consultative seront accessibles par l'entremise de la page [Hébergement touristique commercial](#) du site Internet de la Ville.

- Correspondance non

10.0 Divers non

11.0 Levée de l'assemblée à 20h39

PROPOSÉE PAR Jonathan Tedeschi ET DUMENT APPUYÉE PAR Muriel Gennatas

Signé

Emile Chartier-Thibault & Jonathan Tedeschi, coprésidents

Signé

Hélène Paradis, secrétaire

ANNEXE

Tableau synthèse des résolutions courantes (en gris, suivi complété)			
No, sujet, procès-verbal	Destinataire	Demande ou recommandation	Suivi
24-CA-05-28-01 Mai 2024	Ville	Signature des effets bancaires	
24-CA-05-28-02 Mai 2024	Ville	Collaboration avec Les Loisirs Montcalm pour le projet des jardins communautaires	
24-CA-05-28-03 Mai 2024 Trésorerie	Ville	Frais de secrétariat	
24-CA-05-28-04 Mai 2024 Trésorerie	Ville	Achat de chèques Caisse Populaire Desjardins	
24-CA-05-28-05 Mai 2024 Trésorerie	Ville	Renouvellement de l'abonnement « <i>Monquartier</i> »	
24-CA-09-24-01 : Septembre 2024	Ville	Demande d'accès à l'information: terrasses rue Cartier	
24-CA-09-24-02 : Septembre 2024 Trésorerie		Paiement des honoraires liés à la rédaction des procès-verbaux.	